



Facture

F20230810-17446

Argonay, le 10/08/2023

ELISE ALPES

280 route de l'Aiglière

74370 ARGONAY

04 50 27 91 25

service comptabilité - compta.alpes@elise.com.fr

La réf. facture est à rappeler lors de vos règlements

RESIDENCE DE LA ROCHE - TAKE A WASTE

Marjolaine GRASSET

24, Rue de Clichy

75009 PARIS

France

N° de TVA : FR90397929043

N° Siret : 397 929 043 00016

RÉSIDENCE DE LA ROCHE — MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION GLOBALE DE COLLECTE

Juillet 2023

COLLECTE RÉGULIÈRE DIB

Description	Prix unitaire	Quantité	Montant HT
Frais de traitement DIB (déchets non recyclables)			
Tarif au kg	0,25 €	2 635 kg	658,75 €

Adresse de livraison :

RESIDENCE DE LA ROCHE
Impasse Echaudun
07400 ROCHEMAURE
France

Délai de paiement : 30 jours nets.

Pénalités de retard de paiement : en cas de retard de paiement, l'indemnité pour frais de recouvrement est fixée à 40 € HT et les pénalités de retard à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur (art L 441-6 du code de commerce).

Cette offre vous ouvre droit à déduction de la taxe Agefiph.

Modalités et conditions de règlement :

Par prélèvement ou par virement bancaire

Code B.I.C : AGRIFRPP881

Code I.B.A.N : FR76 1810 6000 5096 7279 8954 115

La présente facture sera payable au plus tard le : 30/09/2023

Passé ce délai, sans obligation d'envoi d'une relance, conformément à l'article L441-10 II du Code de Commerce il sera appliqué une pénalité calculée à un taux annuel de 10%. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ sera aussi exigible. Escompte pour paiement anticipé : néant. Les opérations donnant lieu à facture sont constituées exclusivement de livraisons de biens.

Total HT	658,75 €
TVA 20,00%	131,75 €
Total TTC	790,50 €